



Mise en oeuvre

Les modalités de participation mises en œuvre ont veillé à mobiliser une diversité de personnes en croisant les expertises des élus, chercheurs, techniciens et citoyens. Ce dispositif a permis de formuler des propositions d'orientations stratégiques et des pistes d'actions venues nourrir la charte.

UNE CONCERTATION EN AMONT POUR ÉLABORER LE DISPOSITIF

Cette démarche, proposée aux élus en 2017 par un groupe multi-acteurs, repose sur les principes de participation suivants :

- préciser le rôle de chacun dans le processus de décision ;
- assurer la représentation de la diversité des acteurs et du territoire ;
- prendre en compte les différents profils de participants ;
- favoriser l'expression de chacun et la liberté de parole ;
- accueillir dans ce cadre les propositions dans leur diversité ;
- assurer la transparence du processus de participation et l'accessibilité aux restitutions des informations et données produites.

Des enjeux identifiés avec le Conseil scientifique

En 2018, les élus, les membres du Conseil scientifique et prospectif du Parc et les agents, définissent les enjeux du territoire à mettre en débat. Cette liste d'enjeux structure le diagnostic et permet d'identifier les 10 thématiques de la concertation.

DES CONSULTATIONS SUR LES TERRITOIRES

Connexions à 2038

À l'automne 2018, le Parc anime des ateliers visant l'expression des aspirations et craintes d'habitants. Réalisés sur des marchés, lors d'événements, en bibliothèques, dans des lycées ou structures jeunesse, ces moments enrichissent le diagnostic et invitent les participants à contribuer au renouvellement de la charte.

Le format attractif, basé sur l'expérience sensible, touche des publics a priori peu concernés par le Parc. Dans un espace spatio-temporel de connexion à 2038, la personne s'équipe de lunettes occultées et d'un casque qui diffuse des sons. Elle est conviée à raconter la vie de sa commune en 2038 telle qu'il l'imagine, la souhaite, la redoute.

> 85 personnes, issues des 4 coins du Parc, ont vécu l'expérience, permettant de récolter 509 contributions : 43 % de 10-20 ans, 23 % de 20-40 ans, 22 % de 40-65 ans et 12 % de 60 ans et plus

Rencontres territoriales

Les samedis matins de novembre et décembre 2018, le Parc anime [10 rencontres sur des territoires](#) et une rencontre dans un centre social.

Les participants dressent le portrait de leur territoire aujourd'hui puis s'interrogent : pour bien vivre en 2038, que souhaitez-vous ? Que redoutez-vous ?

2 404 contributions destinées à enrichir le diagnostic sont récoltées : aspirations, craintes et propositions collectives.

De ces ateliers émergent des questionnements très ancrés dans le quotidien des personnes. Ils favorisent l'interconnaissance, les échanges de points de vue et la recherche de solutions communes. Ces rencontres sur le territoire permettent de "recruter" des habitants qui participent à la phase de concertation suivante. Découvrez la [synthèse des rencontres en cliquant ici](#)

> 231 participants : 40,5 % d'élus, 26 % associatifs, 27,5 % d'habitants, 6 % techniciens de collectivités, salariés de structures partenaires et entreprises ; dont 50 % d'actifs et 12 % d'Ambassadeurs du Parc.

Faites vos vœux... pour 2038

Que souhaitez-vous pour le territoire en 2038 ? Que faut-il mettre en œuvre collectivement d'ici 20 ans pour bien vivre en Loire-Anjou-Touraine ? Au premier semestre 2019, toutes les personnes intéressées sont invitées à faire leurs vœux pour 2038 via :

- un formulaire en ligne ;
- des cartes postales, mises à disposition à la Maison du Parc ;
- des ateliers participatifs, proposés par le Parc.

Les vœux de Chênehutte

Le samedi 23 mars à Chênehutte, 22 personnes ont voyagé avec le Parc en 2050, puis ont décrit le saumurois de demain, exprimant leurs souhaits et leurs craintes. Cette matinée a été organisée en partenariat avec Lynx Jakobsson, une habitante des Rosiers-sur-Loire.

Des vœux qui nourrissent la concertation

Les "vœux" récoltés sont présentés en introduction des réunions thématiques 2 et 3 organisées entre janvier et mai 2019.

> 84 personnes ont transmis leurs vœux, pour un total de 196 contributions.

Téléchargez [le compte-rendu des vœux de Chênehutte](#) et la [synthèse des vœux récoltés](#).

UNE CONCERTATION THÉMATISÉE

Entre février et juin 2019, [10 groupes de travail se réunissent](#) à trois reprises pour produire des enjeux hiérarchisés et des pistes d'actions. Les participants sont accompagnés par deux cabinets spécialisés, Médiation Environnement et Dial'ter.

Les 10 thèmes de ces groupes de concertation déclinent les enjeux identifiés en amont par les élus, les chercheurs et l'équipe technique :

- [Avenir de nos paysages](#)
- [Habiter sur notre territoire](#)
- [La nature et l'Homme](#)
- [Pratiques agricoles et alimentation](#)

- [La forêt, une ressource aux multiples usages](#)
- [Évolutions climatiques, révolution énergétique](#)
- [Richesses économiques et emplois](#)
- [L'eau, notre bien commun](#)
- [Des habitants sensibilisés et citoyens](#)
- [Implication de tous et coopérations](#)

En partant d'un socle d'informations diffusé lors de la première séance et du partage de leurs perceptions et attentes, les participants identifient collectivement de grands enjeux et leurs principaux questionnements.

Lors de la seconde séance, ils travaillent ces enjeux/questions afin de produire des orientations stratégiques et inventorier des actions. En dernier lieu, les participants de chaque atelier finalisent en séance un document récapitulatif avec des préconisations hiérarchisées.

Ces rencontres thématiques se déroulent en semaine et en journée, considérant qu'un public plus large a déjà été touché en amont. Elles mobilisent cependant une cohorte significative d'habitants, tout en assurant une présence institutionnelle correcte.

> 269 participants : 32 % d'associatifs, 19,5 % d'habitants, 13,5 % d'agents de collectivités, 10 % d'élus, 10 % d'agents de l'État, 7 % de consulaires, 4,5 % d'entreprises et chercheurs, 3,5 % d'agriculteurs.

Retrouvez la [synthèse de la concertation et les propositions du groupe "concertation"](#).

DE LA NÉGOCIATION À LA DÉCISION

Après présentation des propositions des 10 groupes de travail aux élus du Comité syndical, les membres du Bureau se positionnent sur ces dernières afin de lancer l'écriture de la charte.

À l'automne 2019, sur la base des écrits produits par l'équipe du Parc, une phase de concertation avec les partenaires et signataires de la charte complète le dispositif.

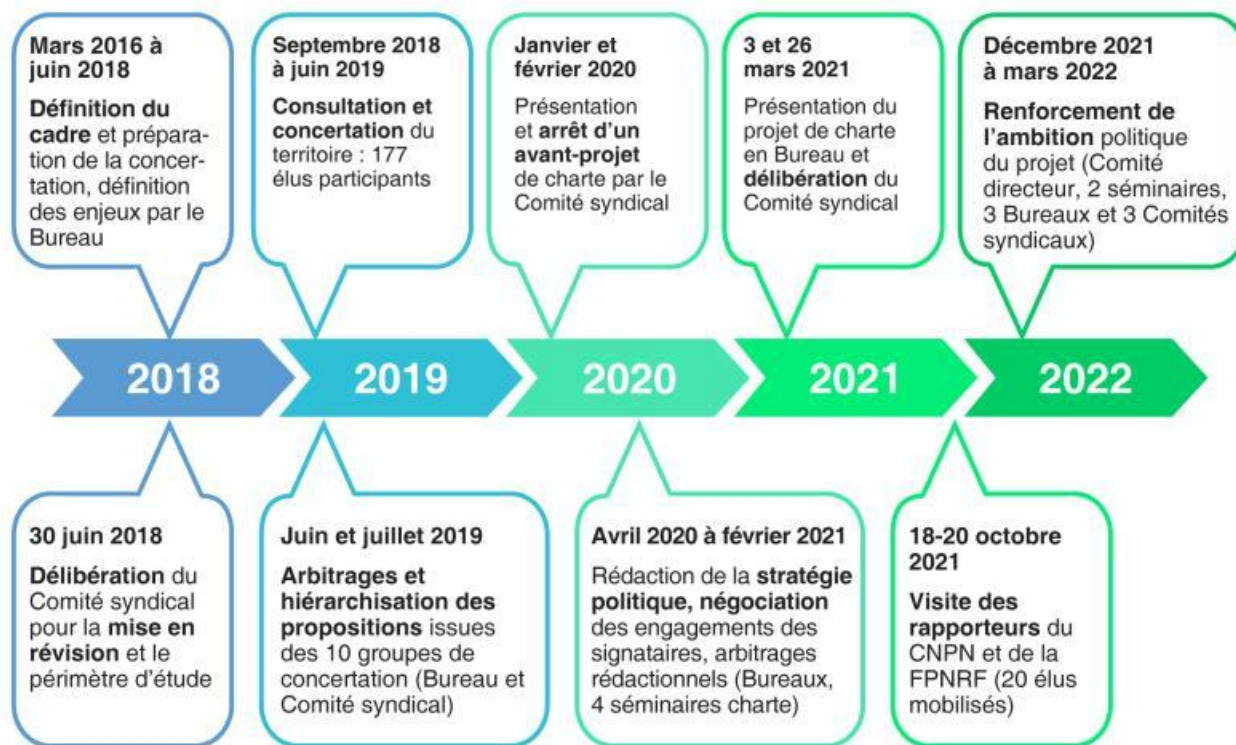
Les engagements de la charte sont négociés avec chaque signataire au printemps 2020. La redéfinition du calendrier électoral lié à la crise sanitaire conduit à la mise en place d'une nouvelle concertation avec les collectivités début 2021 permettant aux nouveaux élus de s'approprier le projet de charte.

En fin d'année 2021, les rapporteurs du Conseil national de protection de la nature (CNPN) et de la Fédération des PNR de France (FPNRF) émettent des recommandations concernant le projet de charte. Les élus du Comité directeur (Présidente et Vice-Présidents), du Bureau et du Comité syndical du Parc sont à nouveau mobilisés à travers plusieurs réunions pour renforcer l'ambition politique du projet de charte, conformément aux attendus.

Le travail s'oriente principalement sur l'ajustement de la stratégie politique et la prise en compte de la loi climat et résilience du 22 août 2021, notamment pour préciser le traitement de l'objectif « Zéro artificialisation nette » (ZAN) et l'intégration des objectifs de la Stratégie nationale pour les aires protégées (SNAP). Enfin, le plan de Parc fait l'objet d'arbitrages et présentations successifs, tant sur le fond que sur la forme.

FRISE CHRONOLOGIQUE DE LA PARTICIPATION DES ÉLUS À L'ÉLABORATION

DU PROJET DE CHARTE



PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

La concertation révèle un appétit des participants pour l'échange, la construction collective et, au delà, une attention au "faire ensemble". Le dialogue est affirmé comme l'une des conditions de la mobilisation collective pour le changement. Les participants déclinent cette préoccupation dans les propositions sectorielles (eau, énergie, agriculture, forêt...) et dans les recommandations pour la gouvernance du territoire (paysage, économie, implication et coopération...).

Cette démarche met en lumière une demande appuyée pour un rôle plus affirmé du citoyen dans les choix de gestion de son territoire et une exigence de prise en compte de sa parole.

Pour mieux partager des valeurs et considérer les réflexions citoyennes dans les processus de décision, la nécessité de l'approche collective est revendiquée. Les participants souhaitent que le vivant et l'environnement soient une préoccupation centrale et prioritaire. Leur demande pour un engagement effectif face aux urgences se traduit par des attentes fortes vis-à-vis du Parc, notamment à travers la mise en oeuvre d'une capacité prescriptive, que la loi ne lui attribue pas. Le Parc doit appuyer la transition sur les thématiques de l'agriculture, de l'énergie, de l'eau et de l'aménagement du territoire. Le slogan des Parcs "L'avenir s'invente ici" est à mettre concrètement en pratique.

Si la conservation patrimoniale est identifiée par les acteurs comme le coeur de compétence du Parc, celui-ci est fortement invité à rééquilibrer ses actions entre ses 5 missions. Au-delà, la nécessité d'une approche dynamique et d'expérimentations démocratiques, permettant l'adaptation aux incertitudes à venir, constitue la demande centrale de cette concertation.

À TÉLÉCHARGER

PDF	SYNTHÈSE DES RENCONTRES SUR LE TERRITOIRE - 2.46 MO	↓
PDF	COMPTE-RENDU DES VOEUX DE CHENEHUTTES - 71.53 KO	↓
PDF	SYNTHÈSE DES VŒUX RÉCOLTÉS - 2.83 MO	↓
PDF	SYNTHÈSE DE LA CONCERTATION ET PROPOSITIONS DU GROUPE - 1.83 MO	↓

Vous aimerez aussi



Les rencontres territoriales

En 2018, le Parc anime 10 rencontres sur les territoires et une dans un centre social. Retrouvez chacune d'elle ici et la synthèse de ces moments...

[Lire la suite +](#)



Les rencontres thématiques

Entre février et juin 2019, 10 groupes de travail thématiques se réunissent pour produire des enjeux hiérarchisés et des pistes d'actions, accompagnés...

[Lire la suite +](#)



L'enquête publique

ENQUÊTE
PUBLIQUE

CHARTRE 2024-
2039

Le Parc se construit avec vous !
Du 20 décembre 2023 au 31 janvier 2024, une enquête publique est ouverte pour permettre à tous de s'informer et de s...

[Lire la suite +](#)